



# 11<sup>e</sup> CHALLENGE CYCLOTOURISME

A Chambon sur Lac (63)

**PUY-DE-DOME**

Du vendredi 29 mai au lundi 1<sup>er</sup> juin 2026



Organisé par la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin (CEPAL)



---

11<sup>ème</sup> Challenge national Groupe BPCE Sports de Cyclotourisme  
du vendredi 29 mai au lundi 1er juin 2026

## Le Mot du Président Pierre FOUCRY

« Pour cette 11<sup>e</sup> édition, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir sur nos terres le Challenge Cyclotourisme Groupe BPCE Sports.

Alors, bienvenue en Auvergne et bienvenue dans le Puy-De-Dôme !

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 29 mai 2026 à Chambon sur Lac, où vous poserez vos valises dans un cadre naturel préservé des Volcans d'Auvergne. Un terrain de jeu idéal au cœur d'un cirque de montagnes, entre le Massif du Sancy et la réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour. Vous y découvrirez des routes vallonnées et montagneuses et profiterez de paysages exceptionnels.

Mais ce n'est pas tout, vous aurez une chance unique de vous mesurer au Puy De Dôme, le plus emblématique des « Géants d'Auvergne » : une montée sèche de 5.8 kms à près de 11% de moyenne sur une route fermée à toute circulation ; vous vivrez sans nul doute une expérience mémorable, bien que très sportive pour atteindre le sommet à 1415 mètres d'altitude !

Nous vous espérons nombreuses et nombreux à participer et à partager ce merveilleux moment autour du sport, du cyclisme et de la convivialité.

Très bon challenge à toutes et tous »

Pierre FOUCRY

Président du Directoire de la CEPAL

## Quelques mots du Comité d'Organisation

Chers collègues, chers passionnés de Cyclisme / Cyclotourisme,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **11<sup>e</sup> édition du Challenge Cyclotourisme**, qui se déroulera du **vendredi 29 mai au lundi 1er juin 2026** à **Chambon-Sur-Lac, sur le département du Puy-De-Dôme (63)** en Auvergne.

Nous avons envie de vous faire découvrir ou redécouvrir notre belle région avec un programme qui s'annonce extraordinaire.

Nous vous proposons de passer de découverte en découverte :

- Franchir nos principaux sommets du Massif du Sancy,
- Parcourir la réserve naturelle de la Vallée de Chaudesfour et ses paysages à couper le souffle,
- Découvrir le terroir et ses produits locaux

**Et en option (limitée à 80 places avec inscription obligatoire) :**

- Gravir le mythique « Puy De Dôme » comme Fausto COPPI, premier vainqueur au sommet en 1952 ou revivre le fameux duel Poulidor-Anquetil de 1964



C'est un programme ouvert à toutes et tous, aux vélos musculaires comme aux vélos à assistance électrique (VAE).

Aussi, nous avons adapté les parcours et les distances afin que chacun(e) puisse y trouver son compte et s'offrir une belle expérience. Vous pourrez, pour chaque journée, choisir entre 2 parcours : un parcours court (40/45kms) ou un parcours long (80/90kms).

Enfin, nous vous conseillons de finaliser rapidement votre inscription pour mettre toutes les chances de votre côté de participer au challenge Cyclotourisme et à la montée du Puy de Dôme (**limitée à 80 places**).

Nous sommes impatients de vous retrouver pour ce bel évènement sportif et convivial !

Sportivement,

**L'Equipe Organisatrice**

*Philippe VIVIER (président de l'ASCEAL et Délégué GBS)*

*Vincent ROUCHUT (Futur Délégué GBS)*



L'organisation des cottages et des chambres se fera en fonction du nombre de participants, des capacités d'accueil et des souhaits formulés lors de la phase d'inscriptions.

Cette répartition sera communiquée à l'arrivée des participants, le vendredi 29 mai 2026, et affichée sur chaque cottage.



L'accès aux piscines et aux terrains de sports de la résidence LE PRE BAS sera autorisé sur les temps libres. L'accès sera contrôlé et soumis aux règles d'utilisation fixées par Le Pré Bas



## LE PROGRAMME

### - Vendredi 29/05/2026 :

- Accueil des participants sur site à **partir de 16H**.
- Réunion des capitaines d'équipes et présentation du programme proposé à **partir de 18H30**
- Pot d'accueil avec Apéro des régions à **partir de 19H30**
- Repas à **partir de 20H30**.

### - Samedi 30/05/2026 :

- Petit déjeuner à **partir de 7H**
- Départ en voitures personnelles à **7H40** (20 min de trajet) pour rejoindre le lieu du départ des parcours 1 & 2 (40 kms / 80 kms) :
  - Départ (tous ensemble) pour prendre la direction du Puy De Dôme
  - Départ pour la montée du Puy De Dôme avant 9H30 (pour les participants avec OPTION)
  - Descente (tous ensemble) du Puy de Dôme à partir de 10H30
    - ⇒ Parcours 1 : reprise de la route en direction du lieu de départ.  
Panier repas sur place
    - ⇒ Parcours 2 : reprise de la route pour contourner le Puy De Dôme. Panier repas sur la route puis retour au lieu de départ
- Diner à la Résidence Le Pré Bas à **partir de 20H**

### - Dimanche 31/05/2026 :

- Petit déjeuner à **partir de 7H**
- Départ à vélo directement de la Résidence Le Pré Bas à **partir de 8H30** pour les parcours 1 & 2 (45 kms / 90 kms) :
  - Panier repas à la résidence Le Pré Bas pour les participants du parcours 1 et du parcours 2
  - Temps libre

- Diner et soirée de clôture à la Résidence Le Pré Bas à **partir de 19H** :
  - Remise du Trophée « Fairplay » (BPCE MUTUELLE)
  - Remise du Trophée par équipe « Convivialité » (Souvenir Francis BELLOC) selon 3 critères :
    - ⇒ Représente et fait connaitre sa région (drapeaux des régions, apéro des régions & produits du terroir, ...)
    - ⇒ Ambiance & convivialité (sur le vélo et sur la piste de danse, ...)
    - ⇒ Etat d'esprit, respect des horaires, de l'organisation, des sites, ...
  
- **Lundi 01/06/2026** :
  - Petit déjeuner à **partir de 7H**
  - Libération des chambres **avant 10H**
  - Retour en régions

## L'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription est à remplir pour l'ensemble de votre entité. Celui-ci est déposé dans une équipe TEAMS dédiée. Le responsable de section de votre entité reste garant de sa complétude. Aussi, merci de vous rapprocher de votre Responsable de Section pour transmettre votre demande d'inscription.

>>>>> [Accédez ici au bulletin d'inscription TEAMS](#) <<<<<<

Pour que l'inscription soit considérée comme complète, celle-ci devra être accompagnée du règlement, effectué par virement à l'ordre de :

ASCEAL SECTION VELO

IBAN : FR76 1871 5002 0008 1007 0168 506

BIC : CEPAFRPP871

Merci de bien préciser dans votre motif :

- **l'entreprise concernée + « cyclotourisme 2026 »**

Exemple : CERA CYCLOTOURISME 2026

OU

- les **nom/prénom + « cyclotourisme 2026 »** (si votre demande est individuelle)

---

En cas de besoin, vous pouvez contactez l'**équipe organisatrice de la CEPAL** :

- ⇒ Philippe VIVIER : [philippe.vivier@cepal.caisse-epargne.fr](mailto:philippe.vivier@cepal.caisse-epargne.fr)
- ⇒ Vincent ROUCHUT : [vincent.rouchut@cepal.caisse-epargne.fr](mailto:vincent.rouchut@cepal.caisse-epargne.fr)

ou le Responsable **BPCE Sports** :

- ⇒ Mathieu CHEVREUIL (CELR) : [mathieu.chevreuil@celr.caisse-epargne.fr](mailto:mathieu.chevreuil@celr.caisse-epargne.fr)

## Informations importantes

- **L'inscription pour la montée du Puy-De-Dôme devra se faire jusqu'au 28 février 2026 (dans la limite des 80 places disponibles et par date d'inscription)**

Toutes les demandes d'inscriptions reçues après cette date seront placées sur la liste d'attente

- **L'inscription est prolongée jusqu'au 31 mars 2026 pour les participants ne souhaitant pas réaliser la montée du Puy de Dôme**

- **Chaque participant devra être titulaire d'une adhésion GROUPE BPCE SPORTS valide pour 2026.** Les adhésions GROUPE BPCE SPORTS seront vérifiées le 1<sup>er</sup> mai 2025. Tout participant non adhérent à cette date sera exclu du challenge et ses frais d'inscription ne seront pas remboursés.

- **Toute inscription ne sera prise en compte qu'après envoi du bulletin d'inscription et règlement complet pour l'ensemble des participants**  
⇒ Le dossier complet d'inscription est à remplir dans la TEAMS dédiée

- Le comité d'organisation se réserve le droit de restreindre le nombre d'inscriptions par établissement en fonction de la demande, du nombre d'hébergements disponibles et du coût financier, conformément au règlement de Groupe BPCE SPORTS. Dans ce cas, la **priorité sera donnée aux salariés(es) du Groupe BPCE.**

## Informations complémentaires

- Les participants devront avoir leur propre vélo (**vélos à assistance électrique autorisés**) et un nécessaire de réparation afin d'anticiper les petites déconvenues
- Le port du **casque est obligatoire** et les participants devront respecter le code de la route
- Les participants devront prévoir un équipement adapté à la pratique du cyclisme dans des conditions qui peuvent être changeantes (altitude, vent, froid, pluie, ...) même si les prévisions météo annoncent un grand soleil 😊
- Les parcours (en cours d'élaboration) pourront être modifiés en fonction des obligations ou des recommandations transmises par la préfecture
- L'organisation ne gèrera aucune demande de location de vélos. Si besoin, vous avez la possibilité de transmettre votre demande à :
  - **TAKAMAKA Clermont-Ferrand**  
16 rue de la Coifferie 63000 Clermont Ferrand  
Tél : 04 73 92 83 64

## LES TARIFS

Le prix par Participant est fixé comme suit :

- Avec Option « montée du Puy de Dôme » = 330€
- Sans Option « montée du Puy de Dôme » = 305€

### Détail du tarif :

Prestations comprises dans le tarif	Participant avec Option	Participant Sans Option
L'hébergement du vendredi soir au lundi matin (3 nuits)	Oui	Oui
Les repas du vendredi soir au dimanche soir (3 repas)	Oui	Oui
Les paniers repas du samedi et dimanche midi (2 repas)	Oui	Oui
La soirée de clôture du dimanche soir	Oui	Oui
Les petits déjeuners du samedi matin au lundi matin (3 repas)	Oui	Oui
Le dossard « montée du Puy de Dôme »	Oui	Non
Prestations non comprises dans le tarif		
Consommations et dépenses personnelles	Non	Non
Location de vélo	Non	Non

## ANNULATION & DESISTEMENT

En cas d'annulation de l'engagement (y compris sur certificat médical), un pourcentage du montant de l'engagement restera dû à l'organisateur :

- Les remplacements de participant(s) seront **autorisés jusqu'au 30 avril 2026**
- Aucun remboursement ne pourra se faire **après le 30 avril 2026**

Le pourcentage du montant remboursé sera fonction de la date de réception du courrier d'annulation / désistement et s'établira comme suit :

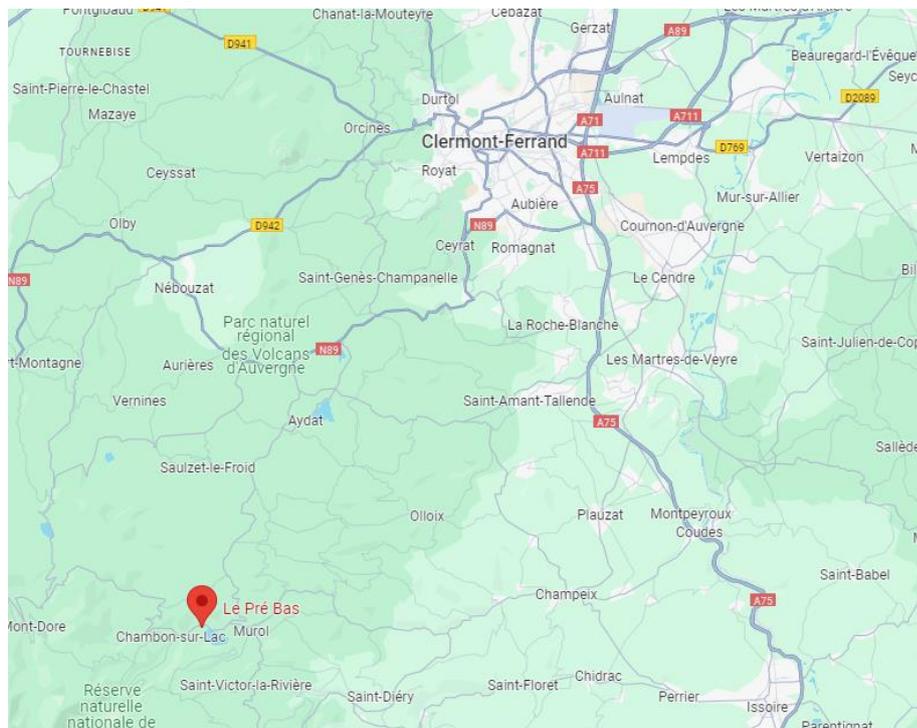
Date d'annulation	% remboursé
Avant le 31 mars 2026 (inclus)	100 %
Entre le 1 <sup>er</sup> avril et le 30 avril 2026 (inclus)	40 %
A partir du 1 <sup>er</sup> mai 2026	0 %

## PLAN D'ACCES

Résidence Le Pré Bas : Lac Chambon - plage Chambon - 63790 Chambon-sur-Lac, France. Coordonnées GPS :

- Latitude : N 45° 34' 26"

- Longitude : E 2° 54' 53"



11<sup>ème</sup> Challenge national Groupe BPCE Sports de Cyclotourisme  
du vendredi 29 mai au lundi 1er juin 2026

## LES SPONSORS & PARTENAIRES

✓ Camping Le Pré Bas



✓ FF VELO



✓ TAKAMAKA



## LE REGLEMENT SPORTIF

**Règlement Cyclotourisme** (fichier extrait du site [www.groupebpcesports.fr](http://www.groupebpcesports.fr))



DOC-RGLT-cyclotou  
risme-201810.pdf